

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE
QUAD CROSS ELITE

14 AVR. 2025



MOTO-CLUB: *Saint Namet cantal*
E-MAIL: *Coach.dose@hotmail.fr*
TÉLÉPHONE: *06 30 09 66 71*
ORGANISATEUR TECHNIQUE: *calmejune cedric*

N° D'ÉPREUVE FFM: *694*
DATE: *13 juillet 2025*
LIEU: *circuit du belair*
15220 Saint Namet

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course *Rampon Jérôme*
Délégué FFM (Président de jury) *Thierry POMMIER*
Membre du Jury *Maskin Julien*
Membre du Jury *Delmas Thomas*
Commissaire technique responsable *gabriel euc*
Responsable du chronométrage *CARRIER Aline*

Licence: *079841*
Licence: *037500*
Licence: *248626*
Licence: *213663*
Licence: *127457*
Licence: *339760*

ARTICLE 3

QUAD CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	250 cc à 550 cc 2T ou 4T Mono ou bicylindre
PLAQUES ET NUMÉROS	

+ TROPHÉES (ISSUS DU SCRATCH) :

Junior ----- 16 à 18 ans**
Féminine ----- Tout âge
Vétéran ----- 40 ans minimum*

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... *Soubiron gerald*
 Nombre de secouristes ... *12*
 Hôpital le plus proche ... *17 km Aurillac*

Nombre d'ambulance(s) ... *3*
 Temps de trajet (en min) ... *15 mn*

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site ... *circuit de bel air*
 Adresse ... *15220 Saint Mamet*

Caractéristiques :
 Longueur du circuit ... *1750 m*
 Largeur minimum de la piste ... *8 m*
 Largeur de la grille ... *32 places*
 Longueur de la ligne droite de départ ... *70 m*
 Nombre d'OCP* ... *16*
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ QUAD :
 Pendant les essais : *32*
 En manche : *30*



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *6-3-2025*

[Signature]

MOTO CLUB
Saint Mamet - Cantal

VISA DE LA LIGUE

DATE: *15 AVR. 2025*

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 ZcA 16 Chemin de l'Île Neuve
 26000 LA ROCHE DE GLUN
 Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: *20/05/2025*
 NUMÉRO: *25/0529*



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

[Signature]

**HORAIRES DU DIMANCHE 13 JUILLET 2025 Championnat
France QUAD CROSS Championnat Ligue
AUVERGNE MOTO CROSS**

HORAIRES	CATEGORIES	TEMPS
7h45	BRIEFING COMMISSAIRES	
8h15-8h30	ESSAI LIBRE 125	15 min
8h35- 8h50	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE A	15 min
8h55-9h10	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE B	15 min
9h20-9h40	ESSAI LIBRE QUAD CROSS	20 min
9h45-10h00	ESSAI LIBRE CHRONO 125	15 min
10h05-10h20	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE A	15 min
10h25-10h40	ESSAI LIBRE OPEN GROUPE B	15 min
11h10	TOUR DE RECONNAISSANCE 125	
11h15-11h35	1ère MANCHE 125	15 min + 1T
11h45-12h05	ESSAI CHRONO QUAD	20 min
12h10-12h15	TEST DEPART QUAD	5 min
REPAS -ENTRETIEN -ARROSSAGE		
13H30	TOUR DE RECONNAISSANCE OPEN GROUPE B	
13H35-13H55	1ère MANCHE OPEN GROUPE B	15 MIN +1 T
14H00-14H20	1ère MANCHE OPEN GROUPE A	15 MIN +1 T
14H30-15H00	1ère MANCHE QUAD CROSS	20 MIN +2 T
15H05-15H25	2ème MANCHE 125	15 MIN + 1T
PAUSE -ENTRETIEN -ARROSSAGE		
15H55- 16H00	TOUR DE RECONNAISSANCE OPEN GROUPE B	
16H05-16H25	2ème MANCHE OPEN GROUPE B	15 MIN + 1 T
16H30-17H00	2ème QUAD CROSS	20 MIN +2 T
17H05-17H25	2ème MANCHE OPEN GROUPE A	15 MIN + 1 T
17H30 PODIUM REMISE DES PRIX		

Contrôles administratifs et techniques :
Samedi 12 juillet à partir de 14h (14h30 pour le technique)
Dimanche 13 juillet de 7h à 7h45.